

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/12/2017

Délibération n° D-2017-451

Présentation du Rapport Développement Durable - année 2017

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU,
Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Nathalie SEGUIN.

**Direction Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

**Présentation du Rapport Développement Durable -
année 2017**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-1-1 et D 2311-15 du Code général des collectivités territoriales qui imposent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de présenter chaque année un « Rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales » préalablement au débat d'orientations budgétaires;

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 14 mai 2012, approuvant, à l'unanimité, le plan d'actions 2012-2015 de l'Agenda 21 pour mettre en œuvre la stratégie niortaise de développement durable.

La Ville présente le Rapport de Développement Durable 2017 qui constitue un état d'avancement de l'action municipale conduite sur le territoire et dans le fonctionnement de la collectivité. Il fait également état des orientations et des programmes de nature à faire évoluer cette situation.

Le rapport annuel est un support au débat sur les orientations de développement durable.

L'Agenda 21 de la Ville de Niort a été reconnu « Agenda 21 Local France » par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et cette reconnaissance a été prolongée pour deux ans jusqu'au 31 décembre 2017.

Les enjeux climatiques et environnementaux exigent une mobilisation de tous les acteurs.

Ainsi, courant 2018, seront définies les nouvelles priorités d'action qui s'inscriront dans les orientations nationales et internationales qui engagent la France, et notamment les Objectifs de Développement Durables adoptés par l'Organisation des Nations Unies.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la présentation du Rapport sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Niort pour l'année 2017 ;
- prendre acte de la tenue du débat d'orientations développement durable 2017.

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du Rapport et de la tenue du débat d'orientations développement durable 2017

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

Rapport Développement Durable 2017



UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action publique conduite par la Ville de Niort tient compte de la situation locale, de son inscription dans le contexte global et des défis du développement durable. La démarche associe la Communauté d'Agglomération du Niortais et les différents acteurs du territoire qui ont contribué à enrichir l'agenda 21 de la Ville et ont choisi de coopérer dans le cadre d'un partenariat renforcé.

La Ville a défini des priorités tant pour la gestion interne des services municipaux que pour la conduite d'actions sur son territoire. Elles répondent dans le même temps et de façon intégrée aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux pour favoriser le dépassement des approches strictement sectorielles. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans le moyen et long terme compte tenu de l'ampleur des changements à opérer.

Le rapport présente les actions qui agissent sur les piliers du développement durable et permet d'identifier les progrès réalisés.

Il illustre sans exhaustivité les très nombreuses actions menées sur le territoire au cours de l'année 2017 afin de montrer la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions. Il illustre également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la collectivité et des services municipaux.

Le présent rapport est présenté au Conseil municipal chaque année en amont du débat d'orientations budgétaires.

LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLES (ODD)

Faisant suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Sommets de la Terre, les ODD ont été adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.

Les ODD sont un langage commun international qui peut permettre de revisiter nos engagements locaux en matière de développement durable et par la même de dynamiser la démarche en donnant un nouveau prisme de lecture.

Afin de nous familiariser avec cette nouvelle référence, les ODD ont été intégrés au Rapport de Développement Durable 2017 sous la forme de pictogrammes adossés aux actions présentées. Un ajout à la fin du Rapport permet de les présenter.



Préambule

Le décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Ce rapport permet de mettre en lumière les stratégies, programmes et actions entrepris par les collectivités en matière de développement durable.

Le présent rapport vient illustrer la contribution de la Ville de Niort aux défis nationaux et internationaux et la prise en compte des enjeux locaux :

- Il permet de présenter les réalisations concrètes de la Ville qui traduisent la stratégie et le plan d'action qu'elle a adoptés en Conseil municipal à l'unanimité.
- Il décrit les modalités de mise en œuvre du projet territorial de développement durable au regard de l'implication des acteurs du territoire, de la mobilisation des services et de l'approche transversale des politiques publiques.

Sommaire

Niort se mobilise	p 4
dans la lutte contre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre	
Niort préserve la biodiversité	p 8
et protège les milieux	
Niort agit	p 12
en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité	
Niort œuvre	p 15
pour l'épanouissement de tous	
Niort favorise	p 17
les modes de production et de consommation responsables	
Niort aménage	p 21
la ville durablement	
Niort agit	p 23
pour une éducation durable et pour la famille	
Niort favorise	p 26
l'inclusion des personnes en situation de handicap	
Niort oeuvre	p 29
pour la santé de tous	
Niort protège	p 31
la population et prévient les risques	
ANNEXE	
Les 17 Objectifs de Développement Durable	p 33
adoptés par L'Organisation des Nations Unies	

Niort se mobilise dans la lutte contre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre

LES ENJEUX



L'accord de Paris sur la lutte contre le changement climatique, le premier accord climatique mondial universel et juridiquement contraignant conclu entre 194 pays, s'est donné pour objectif de contenir la hausse des températures en-deçà de 2°C et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C d'ici à 2100.

L'adaptation a été reconnue par l'Accord de Paris sur le climat en 2015 comme un enjeu crucial, et placée au même niveau que la lutte contre le réchauffement climatique. Elle a fini par être enfin identifiée comme priorité de la conférence climat, la COP23, qui s'est tenue à Bonn du 6 au 17 novembre 2017, tant dans ses objectifs que dans son financement. Le Plan Climat du Gouvernement, présenté en juillet 2017 mobilise l'ensemble des ministères, sur la durée du quinquennat, pour accélérer la transition énergétique et climatique

et la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les enjeux climatiques engagent une mobilisation de tous les acteurs. Aussi, la Ville de Niort s'engage pleinement dans cet objectif en encourageant des modes de production moins émissifs, en améliorant le bâti et en facilitant les déplacements doux.

LA DEMARCHE CIT'ERGIE



La démarche Cit'ergie permet de structurer et d'affiner la stratégie de la Ville de Niort en matière énergétique et d'adaptation aux changements climatiques. C'est à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant un processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique. Il permet de fixer des objectifs de réduction des consommations d'énergie, de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables, en apportant une structure méthodologique.

A l'aide de cet instrument, la Ville de Niort s'est engagée dans une politique énergie climat ambitieuse et a obtenu des résultats qui lui ont valu la reconnaissance Cap Cit'ergie® en 2013. L'obtention du label est le signe tangible des efforts fournis par la collectivité par rapport à ses réels potentiels d'actions. Il distingue la collectivité pour la qualité et le suivi de la mise en œuvre de son programme d'actions ambitieux et pour la durabilité du processus de management de l'énergie qu'elle a mis en place. Ce label est remis en jeu tous les 4 ans. Au regard de l'évolution de son potentiel d'actions mis en œuvre, qui a été constante du démarrage de la démarche à ce jour (passant de 34 % à 55 %), la Ville s'est engagée dans une démarche de labellisation Cit'ergie® et a élaboré un nouveau plan d'actions, validé au conseil municipal du 9 octobre 2017.

Cinq axes stratégiques structurent les enjeux pour les 4 ans à venir :

- Adapter le territoire aux enjeux énergie-air-climat
 - Améliorer le suivi énergétique du patrimoine
 - Mieux partager l'espace public
 - Renforcer l'efficacité de la ville de Niort - La biodiversité et l'adaptation au cœur des enjeux.
- Ils sont déclinés en 25 actions et 49 sous actions, réparties dans 6 domaines (Développement territorial - Patrimoine de la collectivité - Approvisionnement en énergie, eau et assainissement - Mobilité - Organisation interne - Communication et coopération).

Avec plus de 55% de potentiel mobilisé à ce jour, la Ville de Niort a déposé un dossier de demande de labellisation Cit'ergie®, attribué aux collectivités atteignant au moins 50% de leur potentiel. L'ambition est de recevoir la labellisation Cit'ergie par la Commission nationale du label courant 2018.

DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS DE VOIRIE POUR LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR



Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PECT), la ville a identifié des actions sur ses aménagements urbains avec l'usage de revêtements clairs sur les trottoirs et des plantations d'arbres et d'arbustes. Ces stratégies permettent de générer des îlots de fraîcheur. Cette démarche a été reprise dans le programme de rénovation des voiries. Ainsi, des travaux de réfection des trottoirs ont été réalisés sur l'Avenue de Limoges, entre les rues Mazagran et de l'Ancien Champs de Foire. Cette opération, qui a traité 280 m linéaires de voirie, a permis de créer des trottoirs clairs en béton désactivé. La chaleur issue des rayonnements solaires est ainsi réfléchiée par le revêtement clair qui possède un albedo (pouvoir réfléchissant d'une surface) supérieur. Fin 2017/début 2018, la rue de l'Arsenal va aussi être rénovée avec un revêtement clair au niveau des trottoirs.



LE SCHEMA DIRECTEUR AMENAGEMENT LUMIERE SE CONCRETISE



Dans un contexte de préoccupations environnementales et de prix élevés de l'énergie, la Ville de Niort réalise un ambitieux programme pluriannuel de rénovation de son éclairage public. Ce programme, établi pour six ans, s'est concrétisé avec le remplacement de 1690 luminaires depuis le début de l'année. Dans un souci de cohérence esthétique et de rationalisation du patrimoine, les trois modèles de luminaire sélectionnés sont déployés progressivement sur l'espace public. Ils sont discrets et peu consommateurs en énergie. La consommation moyenne sur les secteurs rénovés est passée de 113 à 31W par luminaire. Ils émettent une lumière blanche et chaude qui n'éclaire pas au-dessus de l'horizon, ainsi la faune est moins perturbée.



Une expérimentation d'extinction concluante

Une expérimentation d'extinction de l'éclairage public a été réalisée sur le Boulevard de l'Europe. Cette voirie interurbaine est ouverte à la circulation de véhicules possédant leur propre système d'éclairage. Elle a permis de générer une économie de 10 000€ TTC et elle n'a pas eu d'impact sur la vitesse et l'accidentologie. De plus, cette action n'a pas suscité de réaction des riverains ou usagers hormis un seul appel pour exprimer une appréhension vis-à-vis de la démarche. Cette démarche se conclut avec la dépose des candélabres dans la section courante de cette voirie. Les bretelles d'accès qui permettent d'entrer en ville, restent éclairées.

Cette nouvelle approche de l'éclairage public va être élargie à travers un travail sur la temporalité et le choix des heures de fonctionnement. Elle sera étudiée en fonction des quartiers, de la typologie de l'habitat et des usages. Elle se nourrit des différentes expérimentations en ce domaine sur la ville et sur les autres collectivités de taille semblable. L'objectif est d'éclairer de manière raisonnée et pertinente lorsque cela est nécessaire, tout en respectant les rythmes nyctéméraux (biologiques) de la biodiversité dont nous faisons partie.

LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE DU SITE DE LA CHAMOISERIE



Pour augmenter la part des énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie, la Ville de Niort, en lien avec ses partenaires, analyse le potentiel de développement des énergies renouvelables, et notamment l'énergie solaire. Concernant la production photovoltaïque, les écoles Jean Zay, Jaurès et Pasteur ont été pourvues de panneaux photovoltaïques entre 2008 et 2012, pour un total de 674 m². En 2016, la production s'est élevée à un total de 105 MWh environ, soit 9,45 tonnes de CO₂ évitées pour la planète.

En 2017, 75 m² de la toiture du Centre technique municipal, rue de la Chamoiserie, ont été équipés de panneaux photovoltaïques. Les raccordements au réseau ENEDIS et la mise en service ont eu lieu en juillet. Cette nouvelle installation devrait produire 10 MWh par an.

Parallèlement, la convention d'assistance avec le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) a été renouvelée pour trois ans. Elle concerne plusieurs prestations dont le suivi des installations, l'établissement d'un bilan annuel, la détection d'anomalie de fonctionnement, le soutien au dépannage et à la mise en place de marché de maintenance, la veille technique, juridique, réglementaire sur le domaine...

LA REFONTE DE LA SALLE SERVEURS

L'action de la Ville pour répondre aux enjeux de développement durable passe notamment par ses chantiers internes en termes d'exemplarité. Le chantier de la refonte de la salle serveurs en est un exemple. La salle serveurs est le cœur du réseau informatique de la Ville qui permet de faire transiter toutes les informations entre les équipements (serveurs, postes de travail, imprimantes...) suivant des règles de gestion et de sécurité précises.



© Peter Mauduit

Objectifs poursuivis : une plus grande fiabilité du système d'information, une mise aux normes en matière de sécurité et bien sûr, des économies d'eau (la régulation du taux d'hygrométrie) et d'énergie (en optimisant les flux d'air de la climatisation).

GAGNER EN EFFICACITE ENERGETIQUE AVEC LA TELEGESTION

En 2016, une étude des besoins a été menée concernant la télégestion ou gestion automatisée et centralisée de plusieurs équipements de la Ville. L'objectif poursuivi est de gagner en efficacité énergétique en sécurisant et rationalisant leur fonctionnement.

Les ouvrages hydrauliques sont pilotés par des automates qui vont ordonner l'ouverture et la fermeture des ouvrages (clapets, vannes...). Ces ordres sont donnés en fonction de la hauteur des plans d'eau afin d'assurer un fonctionnement optimal des passes à poissons. La mise en œuvre de la télégestion s'accompagne du déploiement d'une infrastructure de communication entre les armoires de commande qui abritent les automates et la salle des serveurs à l'Hôtel de Ville. Cette infrastructure est composée d'une fibre optique qui part de la salle des serveurs vers les armoires de commande. Elle est connectée aux automates par le biais d'une carte informatique de communication qui permet le dialogue entre ces entités. Aujourd'hui, il reste à acquérir un logiciel de supervision. Il va agréger l'ensemble des informations issues des automates et permettra une gestion automatisée et harmonisée ou une intervention humaine à distance. Ce support apportera également un historique des actions des ouvrages et permettra une collecte et un traitement de l'information pour une gestion réactive et efficiente de ces équipements distants.

Pour les systèmes de chauffage/ventilation/climatisation dans les 25 bâtiments municipaux les plus énergivores, une étude d'Assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours.

L'objectif est d'acquérir un outil de gestion commun permettant le pilotage des systèmes de régulation.

LE CHALLENGE MOBILITE 2017



Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, et pour la seconde année consécutive, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a été « Territoire relais » du Challenge de la Mobilité organisé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, en particulier lors d'une journée phare qui s'est déroulée le 21 septembre.



Les membres du Comité partenarial pour le développement durable du niortais (COPART) - Réseau d'entreprises, associations et institutions du niortais engagées dans des démarches de développement durable - ont souhaité, cette année encore, s'inscrire en tant que participants (14 structures) mais aussi comme relai de cet événement qui avait déjà connu un vif succès en 2016.



Au total, 25 structures employeurs (Inter Mutuelles Assistance, SMACL Assurances, Communauté d'Agglomération du Niortais, Macif Pôle Sud-Ouest, Ville de Niort, MAIF, Centre Hospitalier de Niort, Université de Poitiers, Groupama Centre-Atlantique, Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres, DARVA, La Poste, Groupe Y, CAMIF MATELSOM, Immobilière Atlantic Aménagement, SII Niort, SPI INFORMATIQUE, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Enedis, Sodifrance, Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine, ADIL-Espace Info Energie 79, La Compagnie Hyperactive Niort, FLUICONNECTO by MANULI, Celencia) se sont inscrites à l'événement et ont invité leurs employés à utiliser un autre mode de transport que la voiture individuelle pour venir travailler.

Le 21 septembre, ce sont 680 participants qui ont parcouru un total de 23 934 kms avec un mode alternatif à la voiture individuel (à pied, à vélo, en bus, en train, en covoiturage...). Soit un report modal de 9 000 kms, ce qui représente 1,8 tonne de CO2 évitée. Par rapport à 2016, la participation a augmenté et les challengers attendent la prochaine édition ! Pour accompagner ce challenge, la CAN a organisé un temps fort le même jour à destination des participants au Challenge. Au programme : la démonstration d'une navette autonome de TRANSDEV, la présentation de la nouvelle offre de transport TanLib sur l'agglomération (bus gratuit, outils connectés, prêt de vélos à assistance électrique, plateforme de covoiturage) avec notamment l'essai des vélos à assistance électrique, et des stands de partenaires autour de la prévention.



© Peter Mauduit

Niort préserve la biodiversité et protège les milieux

LES ENJEUX

La communauté scientifique estime que la moitié des espèces vivantes que nous connaissons pourrait disparaître d'ici un siècle, compte tenu du rythme actuel de leur disparition : 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction ! Le bilan annuel 2017 que vient de publier l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), dresse un tableau sombre de l'évolution de la biodiversité. Pour exemple, les populations d'oiseaux communs ont régressé d'un quart (23 %) entre 1989 et 2015. Près de la moitié (- 46 %) des populations de chauves-souris ont disparu entre 2006 et 2014. Un tiers (31 %) des espèces évaluées dans les Listes rouges UICN-MNHN sont menacées. Cette érosion accélérée de la biodiversité n'est pas naturelle car quasi exclusivement liée aux activités humaines. Depuis toujours, l'homme sait implicitement que la biodiversité lui rend de nombreux services. Depuis peu, il reconnaît sa responsabilité et son impact sur la biodiversité. La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, publiée le 8 août 2016 en atteste, en renforçant notamment la séquence « Éviter-Réduire-Compenser » et le principe de préjudice écologique. A Niort, elle a fait l'objet d'un inventaire spécifique pour aboutir à un « Plan d'actions biodiversité ». Niort est également l'une des premières communes de la région à avoir identifié et cartographié sa Trame verte et bleue.

LA CHARTE « JARDIN AU NATUREL »

Un programme d'animations-formations

A partir du 1^{er} janvier 2019, la détention et l'utilisation des pesticides sera interdite pour les particuliers, ils ne sont d'ailleurs plus en vente libre depuis le 1^{er} octobre 2017. Aussi, depuis 2016, la Ville invite les Niortais à signer une charte pour s'engager à jardiner de manière plus respectueuse de la biodiversité, de la ressource en eau et de la santé. A la même époque, l'année dernière, on comptait 162 signataires de la charte, ce chiffre est passé à 250 aujourd'hui ! Preuve que les habitants du territoire s'impliquent. Pour accompagner le changement vers de nouvelles pratiques écologiques imposées par la loi et accompagner les Niortais engagés dans la Charte, un guide a été conçu pour jardiner responsable, sans recours à la chimie de synthèse. La charte et le guide sont accessibles sur le site de la Ville : www.vivre-a-niort.com (onglet Cadre de vie / Environnement / Biodiversité).



© Marie Vouhé-Barribaud

Et pour animer la charte tout en créant du lien social, un programme animations-formations a été proposé sur le territoire de la Ville, en partenariat avec des acteurs locaux (Vent d'Ouest, CAN, CFPPA, SEV, Société d'horticulture, GODS et DSNE...).

Les 5 animations-formations 2017 :

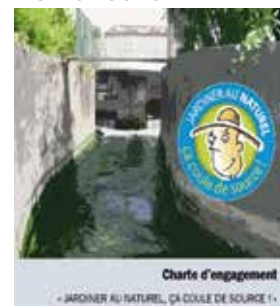
- Ateliers semis et boutures de plantes aromatiques
- biodiversité dans le jardin
- Visites de jardins au naturel
- Atelier compostage
- Taille et soins d'arbustes fruitiers.

Le guide et le programme ont été financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



Et la charte «Jardiner au naturel, ça coule de source !» sur le bassin versant du périmètre de captage de l'eau potable

Afin d'agir sur l'offre et la demande, et pour compléter le dispositif à destination des particuliers, le Syndicat des Eaux du Vivier travaille avec de nombreux partenaires sur le territoire à la mise en œuvre d'une charte d'engagement «Jardiner au naturel, ça coule de source !» en direction des jardineries, magasins de bricolage et enseignes vendeuses de matériels et de produits de jardinage. Il s'agit avec cette charte de protéger le bassin versant du périmètre de captage de l'eau potable. En effet, l'évaluation du Programme Re-Ressources, démarche régionale volontariste pour la reconquête de la qualité de l'eau destinée à l'alimentation humaine et de lutte contre les pollutions diffuses, a fait ressortir l'importance de renforcer la sensibilisation des particuliers sur l'usage non agricole des produits phytosanitaires.



JARDINS DE TROTTOIRS

« J'adopte mon trottoir pour le fleurir » a séduit de nombreux Niortais



A Niort, les espaces publics sont entretenus sans pesticide. La Ville invite les habitants à composer avec la nature et à fleurir leurs trottoirs en semant des vivaces fleuries pour embellir leur rue et contenir la prolifération des herbes spontanées. Les volontaires sont accompagnés pour valider sur place la faisabilité du projet, obtenir des conseils et un sachet de graines. L'accord de la Ville est matérialisé au sol par des rectangles verts avec triangles directionnels blancs. Ce marquage indique aux agents en charge de l'entretien du domaine public, la présence d'un semis et /ou d'un jardin de trottoir à préserver.

Des avantages et des intérêts indéniables : conjuguer l'urbanisation et la nature en apportant de la biodiversité dans les rues pour se reconnecter avec la nature - embellir et rendre plus agréable le cadre de vie en réduisant le nombre d'interventions d'entretien des rues - permettre aux habitants de s'approprier l'espace public pour jardiner et créer du lien entre voisins - réguler les températures et la pollution, limiter l'imperméabilité des sols...

Lancée à l'automne 2015, cette opération a déjà séduit de nombreux Niortais. Ils sont 307 à s'être inscrits dans le dispositif. Vous êtes intéressés, rendez-vous sur le site de la Ville www.vivre-a-niort.com (onglet Services publics / Propreté) pour vous inscrire.

L'ENHERBEMENT PROGRESSIF DES CIMETIERES

12

CONSUMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

11

VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

6

EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE

15

VIE
TERRESTRE

Pour en faire des îlots de fraîcheur...

La Ville de Niort abandonne progressivement l'utilisation des pesticides dans les cimetières. L'objectif est de mettre en œuvre de nouvelles techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement, de la ressource en eau, et de la santé des usagers et des professionnels qui y travaillent. Pour continuer à entretenir les 11 cimetières niortais, il faut donc s'adapter en enherbant avec une graminée résistante avec pousse très lente des zones accessibles avec un engin de tonte, planter des végétaux et des arbres nécessitant peu d'entretien. Il s'agit de repenser toute l'apparence du cimetière et en parallèle de maîtriser les temps et les coûts d'entretien.

La culture du cimetière minéral «propre» va laisser la place à celle du cimetière paysager.



Jardin d'urne de la Broche © Peter Mauduit

Les premières expérimentations d'enherbement ont été menées dans le cimetière ancien en 2011, dans les vieux cimetières de Saint-Florent en 2015, dans le cimetière Cadet et les jardins du souvenir des cimetières de la Grand-Croix et de la Broche en 2016. Cette année, c'est un programme global de végétalisation des cimetières niortais sur 4 ans qui a été formalisé. Il s'agit d'un programme d'enherbement et de paysagement progressif des cimetières accompagné d'un renouvellement des plantations. Un appel d'offres a été lancé courant 2017, portant sur le désherbage non chimique du sol si nécessaire, l'enlèvement d'une partie des graviers, le travail du sol avec une herse rotative, le nivellement du sol, l'enherbement manuel et/ou mécanique, le regarnissage au printemps et à l'automne dans l'année qui suit, le semis de prairie fleurie en pieds de murs à l'intérieur de chaque cimetière pour apporter de la couleur et favoriser les pollinisateurs, la fourniture des semences et des fertilisants naturels adaptés. Les travaux ont commencé en septembre dans les cimetières de Saint-Liguaire et de Buhors.

...et préserver la biodiversité

De par son fort potentiel d'accueil de la faune et de la flore sauvage, le cimetière naturel de Souché a été identifié comme étant un site susceptible de bénéficier du Label « Refuge LPO » dans le cadre d'un programme de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité.



La Ville a donc signé une convention pour concrétiser son adhésion volontaire à ce programme. Elle s'engage ainsi dans une démarche de valorisation et d'amélioration de son patrimoine naturel et affirme son souhait de participer à l'effort collectif de protection de la nature en menant des actions concrètes formalisées dans un programme : évaluation de la biodiversité du cimetière naturel de Souché, réflexion sur la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, travail de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, diagnostic écologique du site, valorisation du site à travers la création d'une série de panneaux pédagogiques. Ce projet sera mis en place pour une période de cinq ans, et est rendu possible grâce aux Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) qui prennent en charge une partie importante des inventaires et du diagnostic qui seront réalisés.

L'AGENCE FRANCAISE DE LA BIODIVERSITE A NIORT



La Direction « Appui aux stratégies nationales et européennes » de l'Agence française de la biodiversité (AFB) a tenu son séminaire de Direction à Niort du 3 au 5 octobre. Pour rappel, l'AFB a été créée au 1^{er} janvier 2017 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (loi du 8 août 2016). Etablissement public du Ministère de la transition écologique et solidaire, elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité. Le 4 octobre, les services de la Ville de Niort ont accompagné un groupe de 35 personnes de cette délégation pour des visites de terrain :



- le Marais de Galuchet qui a permis d'évoquer les plans de gestion en cours sur la Ville (Galuchet, Chantemerle, Aéroport) et de faire un focus sur la Trame Verte et Bleue ;
- les jardins de l'Association Vents d'Ouest où ont été évoquées la Charte Jardin et les actions de l'Association ;
- et enfin la Sèvre, ses berges et ses ouvrages d'art.

UN PRIX POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DU PATRIMOINE ARBORE



En mars, la Ville de Niort a reçu le Prix national 2017 « Arbre durable, Patrimoine & Biodiversité » décerné par la Fédération internationale de l'arbre. Une récompense pour les initiatives innovantes de la Ville en matière de conservation du patrimoine arboré, ainsi que ses efforts depuis 20 ans : gestion écologique du patrimoine arboré, taille raisonnée et adaptée, classement d'arbres d'intérêts remarquables, cahier des charges (pépinière, plantation, élagage, entretien), procédé de plantation naturelle, comité de l'arbre, chemin du III^e millénaire (arboretum)... et une mention spéciale pour le Plan Local d'Urbanisme qualifié « d'excellent ». Symbole de vie de plus en plus prisé, composante du paysage urbain et rural, puits à carbone, climatiseur naturel, organisme vivant, l'arbre est un élément essentiel de la biodiversité.



Niort agit en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité

LES ENJEUX

La persistance ou l'aggravation de la pauvreté, des exclusions et des inégalités montrent que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Aussi, le développement durable est une forme de recherche de conciliation entre les volets économique, social et environnemental. A Niort, cela se traduit par des actions en faveur de l'accès aux droits pour tous, des familles, des personnes âgées et des personnes défavorisées et par la préservation de liens sociaux de qualité.

UN RESEAU FRATERNEL EN EMERGENCE SUR UN QUARTIER

La prévention contre l'isolement et la dynamisation des liens sociaux sont des objectifs que le Centre communal d'action sociale (CCAS) a pris l'initiative de travailler concrètement sur le quartier de Champclairot-Champommier, en partenariat avec le Centre socio culturel et le Conseil de quartier. La démarche a commencé en 2016 par une mobilisation d'un groupe de bénévoles et d'habitants du quartier pour réaliser une enquête en porte-à-porte. Il s'agissait de prendre la mesure des situations d'isolement mais également des pratiques de solidarités des habitants qui ne demandent qu'à être encouragées et développées. Parmi les 80 ménages enquêtés, plus de la moitié sont prêts à échanger des services ou s'impliquer davantage dans la vie du quartier. Une réunion publique le 29 juin 2017 a permis de dégager des pistes d'actions que le CCAS et ses partenaires vont mettre en œuvre dans les prochains mois. Pour sa part, le CCAS va expérimenter, en s'appuyant sur des bénévoles, la mise en place d'un groupe de visiteurs à domicile pour des personnes âgées isolées du quartier.



LES CLUBS « COUP DE POUCE CLE »

La Ville de Niort met en œuvre le dispositif « Coup de pouce Clé » depuis janvier 2006 dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE). Aujourd'hui, ce sont les 5 écoles situées sur le périmètre du Contrat de Ville qui bénéficient de ce dispositif : Pierre de Coubertin, Jules Ferry et les 3 écoles du Réseau d'Education Prioritaire que sont Jean Zay, Emile Zola et Ernest Pérochon. Le dispositif s'adresse à des enfants de CP âgés de 6 à 7 ans ayant des fragilités dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture mais également à leurs parents pour accompagner leur enfant dans sa scolarité. La réussite de ce dispositif repose sur une collaboration étroite de l'ensemble des acteurs de la réussite éducative au niveau local qui se mobilisent autour de l'enfant (élus, équipes de la réussite éducative, représentants de l'Education nationale, enseignants, animateurs et parents). C'est le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui pilote et met en œuvre les 5 clubs « Coup de pouce CLE », en lien étroit avec l'Association Coup de Pouce. De novembre 2016 à mai 2017, ce sont 25 enfants des 5 écoles concernées qui ont pris part, chaque soir de la semaine, à ce dispositif.



© Bruno Derbord

ACTIONS DE PRÉVENTION POUR LES PERSONNES AGÉES

Le Service d'aide à domicile du CCAS, via le Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPA-SAD) du Bassin de vie niortais et Haut Val de Sèvre, a répondu à appel à projet du Conseil départemental concernant des actions de prévention du risque auprès des personnes âgées.

Ces actions de préventions ont pour objectifs :

- d'informer et de sensibiliser les personnes âgées sur le vieillissement en bonne santé ;
- de repérer des situations de fragilité voir d'isolement ;
- de créer du lien social.

Le service va former des agents sur différents thèmes : nutrition adaptée, adaptation de l'habitat, activités relationnelles, activités physiques. Des actions de prévention vont ensuite être organisées sur ces différents sujets, animées par des agents formés soit par un accompagnement individuel soit par un accompagnement collectif. Le Conseil départemental finance les heures de formation des agents et le temps d'intervention pour les accompagnements individuels ou collectifs.

UN PROJET INTERGENERATIONNEL A PAUL BERT

L'accueil périscolaire de l'école Paul Bert mène un projet sur la solidarité intergénérationnelle en partenariat avec les résidents de la maison de retraite du Sacré cœur. Chaque jeudi, les enfants rendent visite à leurs aînés pour partager des activités : goûter, activités manuelles, jardinage, karaoké, jeux de plein air, atelier cuisine, inauguration de fresques affichées dans les couloirs de la maison de retraite. Le projet a été prolongé sur le temps scolaire par la classe CM1/CM2. Les enfants sont allés chanter la Marseillaise, dans le cadre de leur projet musical « citoyenneté en musique ». En octobre, les enfants ont invité les résidents à venir partager un repas au restaurant de l'école. Des échanges riches entre les quatre résidentes et les enfants sur la vie à l'école dans les années 30-40, les loisirs, les voyages... avant une séance de lecture par les enfants. La prochaine étape est déjà prévue, il s'agit de la création de jeux de société et notamment un memory sur le thème de l'entraide.



© Lise Veyssière

DES BOITES A LIVRES SUR L'ESPACE PUBLIC

Application originale d'un phénomène mondial qui consiste à faire circuler les livres en les "libérant" dans la nature pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les "relâcher", cinq boîtes à livres ont été inaugurées le 18 mars 2017. Chacun est invité à y déposer des livres et tout le monde peut y faire son choix ou en déposer un autre. Cette initiative de la commission « Animation » du conseil de quartier Centre-ville est partenariale : La Poste a fourni d'anciennes boîtes à lettres, la Ville de Niort a assuré la coordination, la transformation et l'installation des boîtes, la Communauté d'agglomération du Niortais a apporté un fonds d'ouvrages pour lancer la démarche, et les Niortais la font vivre.

Ce projet participatif est aussi durable car il a permis de recycler à 98% d'anciennes boîtes aux lettres.

Elles se situent rue Victor-Hugo, esplanade de la République (bas de la Brèche), place du Donjon, square allée Jacques-Coulais et Pré-Leroy (aire de jeux).



© Bruno Derbord

DES CHANTIERS « SOLIDAIRES »

4

EDUCATION
DE QUALITE

8

TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE

Le développement durable est un développement soutenable socialement et écologiquement. Il doit donc répondre aux questions de formations et d'accès à l'emploi pour tous. Des structures de solidarité ou d'insertion permettent ainsi à des jeunes ou des personnes exclues du monde du travail de se former et de retrouver une activité professionnelle, tout en étant accompagné d'un point de vue social, afin de permettre leur insertion ou réinsertion. Cette année, plusieurs chantiers de la municipalité ont répondu à cette finalité.

Un « **chantier jeunesse** » à l'école Louis Aragon a été organisé du 17 juillet au 4 août par la Ville de Niort (qui a fourni le matériel et suivi la mise en œuvre), en lien avec le centre socio-culturel du Parc. Pendant 3 semaines, des jeunes, encadrés par les animateurs, ont repeint le préau de l'école. Grâce à ce chantier, ce dernier est devenu un espace d'exposition et de convivialité où se retrouvent les élèves et leurs parents tous les matins.

Plusieurs chantiers d'insertion ont été confiés à la Mission d'insertion pour l'emploi (MIPE). Par exemple, durant les vacances scolaires, plusieurs chantiers de peinture ont été réalisés dans les écoles (Coubertin, Pasteur, Ferdinand Buisson, la Mirandelle, Ferry). Pour la troisième année successive, la MIPE a également réalisé une nouvelle tranche de travaux de reprise des murs de soutènement des allées piétonnes du Jardin des plantes. Il s'agit de travaux de maçonnerie, réalisés avec le soutien des agents de la Direction des Espaces publics.

ALERTE CANICULE : ACTIVATION DE LA CELLULE DE CRISE

3

BONNE SANTÉ
ET BIEN ÊTRE

13

MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Cette année, la cellule de crise a été activée pendant 4 jours, du 19 au 22 juin, à l'occasion du passage au niveau de vigilance orange du risque canicule déclenché par le Préfet des Deux-Sèvres.

Objectif : anticiper les risques sanitaires.

La cellule de crise, pilotée par la Direction des risques majeurs et sanitaires, est entrée en action pour contacter par téléphone les 1 084 personnes âgées et/ou vulnérables inscrites au registre communal tenu à jour par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Par rotation, 26 agents de la Ville ont donc appelé les Niortais inscrits sur cette liste dédiée à la surveillance des personnes âgées isolées à domicile ou handicapées afin de vérifier que tout allait bien, de prodiguer des conseils et de mettre en place des interventions si nécessaire. Au total, ce sont 2400 appels sortants et entrants qui ont été enregistrés. 33 visites à domicile ont été nécessaires. Elles ont été assurées par des équipes du Centre communal d'action sociale et de bénévoles de la Protection civile.

Plus d'infos sur le registre canicule sur le site de la Ville : www.vivre-a-niort.com (onglet Services publics / Solidarité / Plan canicule)



© Isabelle Toesca

Niort oeuvre à l'épanouissement de tous

LES ENJEUX

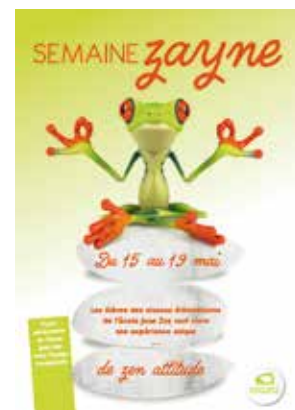
Cette finalité répond au premier article de la Déclaration de Rio « les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Afin que chacun puisse poursuivre ses aspirations, il est indispensable que les besoins essentiels de chacun soient satisfaits. L'épanouissement suppose également d'avoir accès à l'éducation, à la formation, au sport et à la culture et de pouvoir participer à la vie démocratique.

ANIMATIONS PERISCOLAIRES

Un programme autour de la citoyenneté, du bien-vivre ensemble et du bien-être

La Ville formalise, dans le cadre d'un Projet éducatif de territoire (PEDT) l'ensemble des actions éducatives qu'elle souhaite mener sur les différents temps et leurs articulations, en lien avec de nombreux partenaires. Outil vivant qui évolue au fil des évaluations, il fixe donc un cap et des objectifs éducatifs précis. Pour le nouveau PEDT 2016-2019, l'axe fort qui a été retenu est le renforcement de la citoyenneté. Le cadre s'articule autour d'objectifs éducatifs généraux : contribuer à l'épanouissement des enfants – favoriser la socialisation – renforcer la citoyenneté, lutter contre les inégalités – renforcer le lien école/périscolaire/familles – mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles. Pour répondre aux objectifs de participation citoyenne, de promotion des valeurs de la République, de prévention des risques, les équipes d'animation périscolaire ont animés des projets et des ateliers. On peut citer par exemple :

- La semaine Zayne (Jean Zay) et Méditation pleine conscience (toutes les écoles) ;
- La prévention du harcèlement à l'école (en partenariat avec la MAE) sous forme de débats pour partager et réfléchir autour de ce thème de la citoyenneté à partir de supports vidéo ou sous l'angle du jeu grâce aux kits pédagogiques mis à disposition pour le faire vivre ;
- Les débats citoyens (toutes les écoles) ;
- L'ouverture sur le monde et les cultures russes, chinoises et anglo-saxonnes ;
- La formation des animateurs à la laïcité et aux valeurs de la République (par la Ligue de l'Enseignement) ;
- La médiation par les pairs continue : après cinq mois de formation, de nouveaux élèves ont rejoint le groupe des 10 médiateurs en place depuis l'an passé. Une formation auprès des médiateurs sociaux du CCAS pour apprendre à gérer en bonne intelligence, par la parole, les petits conflits dans la cour. Il s'agit d'aider les enfants à devenir des adultes responsables qui joueront plus tard un rôle au sein de la cité.



EXPOSITION ET CONCOURS PHOTO SUR LE PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL DU NIORTAIS

34^e édition des Journées européennes du Patrimoine

La Galerie nomade installée sur le site Boinot, a accueilli l'exposition des Journées du patrimoine et du Concours photo, lancé sur la même thématique et à l'échelle de l'agglomération, du 16 septembre au 15 novembre 2017. L'exposition a mis en scène les patrimoines du territoire du Niortais : monuments historiques, centres urbains historiques,



Pigeonnier de Corniou, Germond-Rouvre © Darré

patrimoine industriel, patrimoine rural, naturel et paysager et patrimoine immatériel (savoir-faire, traditions). Pour la 2^e édition du Concours photo, trois lauréats ont été désignés par un jury composé de photographes professionnels et chacun a reçu un prix. Une nouveauté cette année, un Prix du public a été décerné par les Niortais.



Galerie Victor Hugo, 1er prix du concours photo © Nicolas

HOMMAGE A HENRI-GEORGES CLOUZOT

Entre mémoire et transmission, un parcours niortais commenté

Né à Niort en 1907, Henri-Georges Clouzot est le réalisateur et scénariste de films majeurs (« Le salaire de la peur », « Les diaboliques », « Le corbeau », « Quai des orfèvres »...). A l'occasion de la commémoration du 110^e anniversaire de sa naissance et du 40^e anniversaire de sa mort, une rétrospective de l'ensemble de son œuvre a été organisée à Niort, Lyon et Paris.

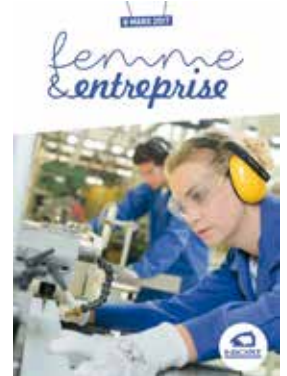
La Ville de Niort a notamment célébré son enfance niortaise avec un parcours commenté par le comédien Pierre Renverseau. Créé à partir de la correspondance de la grand-mère de Henri-Georges Clouzot, il décrit la vie de la famille Clouzot à l'époque de la 1^{ère} guerre mondiale, l'activité de la librairie, la fréquentation de l'école et du lycée Fontanes... une promenade dans le passé du réalisateur, pour (re)découvrir plusieurs extraits de ses films, centrés sur des images d'enfance, et projetés dans des lieux atypiques de la ville. Plusieurs dates en 2017 et un hommage prévu à l'occasion du Festival du Polar Regards Noirs en février 2018.



© Nouvelle République

LA JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Pour sa 3^e édition, la Ville a proposé une manifestation sur les droits des femmes. Le thème retenu portait sur les femmes et l'entreprise avec l'objectif de valoriser le parcours des femmes dans le monde du travail et d'aborder la question de leur place dans l'entreprise. Philippe Alonzo, Maître de conférences au Centre nantais de sociologie, a proposé une lecture sociologique sur le thème « le salariat féminin et ses évolutions récentes ». Une table ronde animée par l'Association Entreprendre au féminin a réuni quatre femmes entrepreneures qui ont apporté leurs témoignages sur l'entrepreneuriat (Monsieur Store, Société SCIDIAM, Art et Gourmandise, Institut des Arts du textile traditionnel). Pour clôturer l'événement, un temps convivial et d'échange a été proposé avec les associations impliquées dans la promotion du droit des femmes dans la société.



PANIQUE AU DANCING

Pour lancer la rentrée culturelle « Panorama 360 », le deuxième Festival «Panique au dancing», festival niortais de danse dans l'espace public, a investi la ville durant quatre jours, du 27 au 30 septembre, au moment de la rentrée culturelle. Cette biennale de danse contemporaine, organisée par la Compagnie Volubilis avec le soutien de la Ville de Niort est montée en puissance avec plus de dates, mais aussi plus de lieux (espace public, Moulin du Roc, le Camji, le Centre d'art contemporain photographique, Le Pilori et le Pavillon Grappelli, équipements culturels municipaux) qui ont été investis par 21 compagnies de danse professionnelles de France et de Belgique, ainsi que plus de 400 pratiquants amateurs. 17 spectacles ont été programmés (dont 11 sur l'espace public) afin que tout le monde puisse en profiter, dont la Flash Mob, grand rassemblement dansé sur les jardins de la Brèche. Panique au Dancing, c'est aussi une invitation à la participation du public, convié une «happy manif», ou à la Flash Mob.



Niort favorise les modes de production et de consommation responsables

LES ENJEUX

La production et la consommation responsables sont une condition essentielle d'un développement durable. Il s'agit de renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels.

LA SEMAINE EUROPENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE THEME DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Deux évènements proposés aux Niortais ont répondu à l'appel à projets lancé par la Communauté d'Agglomération du Niortais « Semaine du développement durable 2017 » sur le thème « Réduisons nos consommations ! » avec une attention particulière portée sur la prise en compte du public jeune.

« L'alimentation durable, pour une consommation responsable ! »

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, la Ville de Niort a organisé un événement intitulé « L'alimentation durable, pour une consommation responsable ! ». Cet événement, gratuit et ouvert à tous, s'est déroulé le jeudi 1^{er} juin 2017 sur les Jardins de la Brèche. Le programme articulé autour des liens entre l'alimentation, l'environnement et la santé portait le message suivant : « Comment bien manger en respectant la nature et notre santé ». Des ateliers, animations et stands animés par la Ville de Niort et de nombreux partenaires ont permis de décliner la thématique sous plusieurs angles : ■ Bien manger, manger bio et local ■ Cuisiner bon et sain à moindre coût ■ Faire connaître les circuits courts sur Niort ■ Lien avec le jardin potager « au naturel » comme source de production ■ L'alimentation à l'école et la lutte contre le gaspillage alimentaire ■ Liens avec le territoire et la santé.

Une conférence de Frédéric Denhez (auteur, journaliste et chroniqueur de l'émission de Denis Cheissoux sur France Inter, CO2, mon amour) : « Vous voulez sauver la planète ? Alors...mangez ! Mais mieux » a clôturé les animations et a mis en avant notre responsabilité en tant que consommateur. Car nos choix de consommation ont des impacts forts (soutien à l'agriculture, développement du territoire local, relations Nord/Sud, consommation énergétique, déchets, biodiversité, paysages, eau, bien-être animal).

Au-delà de la thématique traitée, des efforts ont été faits pour faire de cet événement une manifestation durable avec le traitement des déchets (mise à disposition de poubelles de tri pour les participants et le public - ordures ménagères résiduelles/emballages recyclables/biodéchets), une animation autour du tri des déchets et du compostage, l'utilisation d'Ecocup pour l'apéro durable), et accessible aux personnes en situation de handicap.

A noter que le même jour, les restaurants scolaires ont servi un menu spécifique « développement durable à faible impact environnemental » (0,7 kg équivalent CO2).

Anim'Ecolo Brizeaux

En complément de cet événement, la Ville de Niort a soutenu l'évènement « Anim'Ecolo Brizeaux » porté par le Conseil de quartier Nord le mercredi 31 mai aux Brizeaux. De nombreuses animations, ateliers, visites et spectacles sur la thématique du « Zéro déchet » pour apprendre à limiter les déchets, faire soi-même et créer du lien social, ainsi qu'un marché de producteurs l'après-midi pour consommer local.



4

ÉDUCATION
DE QUALITÉ

Les petits reporters de la bio

L'« Agence Bio » (Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique) a lancé en 2012 le concours « les petits reporters de la bio ». Ce concours consiste à créer un magazine de 4 pages sur l'agriculture biologique.

Il s'adresse à une classe ou un groupe d'élèves (du CE1 au CM2) encadré par un professeur des écoles ou un animateur périscolaire. Ce concours est une occasion de fédérer les enfants autour d'un projet pédagogique motivant centré sur l'agriculture, l'élevage et l'alimentation et permet de sensibiliser les enfants au bio et à une alimentation de qualité, reliée aux questions d'environnement, de biodiversité et de bien-être animal.

Pour la 5^e édition du concours « les petits reporters de la bio », c'est la classe de CE1-CE2 de l'école Agrippa d'Aubigné qui est arrivée lauréate, ex-aequo avec une classe du Nord-Pas-de-Calais.

Le prix a été remis par Frédéric Denhez, Président du jury, écrivain et journaliste à France Inter qui participait à l'événement sur l'alimentation durable organisé par la Ville de Niort le 1^{er} juin. Les petits reporters étaient également invités pour y présenter leur réalisation.



BIO, BON, LOCAL

12

CONSUMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

3

BONNE SANTÉ
ET BIEN ÊTRE

Une campagne d'affichage réalisée par la Ville pour communiquer sur la nutrition. Après la carotte en 2013 et le kiwi en 2014, les légumineuses sont à l'honneur cette année. En effet, les légumes secs tiennent une bonne place dans les menus des restaurants scolaires pour leur apport nutritionnel intéressant (protéines végétales, fibres, vitamines, minéraux, ...). Les légumes secs bio servis dans les restaurants scolaires sont cultivés à Coulon, en Vendée et en Charente-Maritime. Elaborés par la diététicienne de la Direction de l'Éducation, les menus privilégient l'utilisation de produits frais, de qualité (label bio, AOP), locaux et distribués en circuits courts qui représentent aujourd'hui 60% des denrées achetées.



FESTIVAL CIRQUE D'ÉTÉ : UN PARTENARIAT CONFORTÉ

17

PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

Pendant cinq jours, de Du Guesclin au Clou-Bouchet en passant par le centre-ville, le festival Cirque d'été a offert un cocktail de créations et de spectacles contemporains et artistiques pour le plaisir de tous : un vélo danseur, un sèche-cheveux jongleur, des corps musiciens, de l'acrobatie rimant avec haute voltige, de la musique live...

Pour la deuxième année consécutive, une action confortée avec la reconduction du partenariat entre la Ville et l'association niortaise La Dynamo qui a proposé un Bistro éphémère pour la buvette et la restauration. Une confection sur place à partir de produits de qualité. Les recettes permettent à l'association de développer des activités culturelles toute l'année. Un partenariat local qui met en avant une consommation responsable.

UNE VILLE ECO PROPRE

11

VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

Récompensée par un label

En mars 2017, la Ville de Niort a décroché la deuxième étoile du label «Eco-propre». Cette reconnaissance nationale, attribuée par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), récompense les résultats mais aussi les efforts déployés par les collectivités qui s'engagent dans un plan d'actions pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics et qui agissent sur les comportements des usagers. Rendre la ville plus agréable à vivre, tout en respectant l'environnement, est une priorité municipale qui est rendue possible par le travail au quotidien du Service de la propreté urbaine. C'est ainsi que depuis 2015, la Ville a



© Darri



investi dans de nouveaux matériels et véhicules plus performants comme deux balayeuses compactes polyvalentes et une laveuse-aspiratrice à eau chaude livrées en début d'année, améliorant à la fois la productivité et les conditions de travail.

Des habitants investis

Une centaine d'habitants se sont mobilisés dans les quartiers de Goise, de la Tour Chabot, de Souché, de Sainte-Pezenne et des Brizeaux pour participer à la première journée citoyenne de la propreté lancée par la Ville le 13 mai.

Objectif : sensibiliser les Niortais au respect du cadre de vie et aux bons gestes pour préserver l'espace public. Equipés et guidés par les agents municipaux du Service de la propreté urbaine, ces habitants ont ramassé 2 650 litres de déchets (papiers, bouteilles en plastique, cartons...). Les usagers ont ensuite été conviés à la déchèterie du Vallon d'Arty afin d'échanger sur cette opération.



© vivre-a-niort

LES DECHETS VERTS REVIVENT SOUS FORME DE PAILLAGE

En 2016, afin de réduire les redevances de traitement des déchets verts en déchèterie CAN, le service des jardins et espaces naturels a mis en place le dépôt des gros bois issus des abattages des peupliers et les tailles du service sur la plateforme municipale de la Mineraie. Une entreprise spécialisée les a broyés sur place. Cette action a produit 550 m³ de broyat revalorisé pour le paillage des massifs des espaces verts. Cette transformation/revalorisation de « déchets » verts permet d'économiser de la matière, de l'énergie mais également de faire des économies financières.

DES SERVICES EN LIGNE POUR UNE COMMUNICATION PLUS RESPONSABLE

Le Portail citoyen

La Ville de Niort a souhaité développer le volet numérique de sa relation aux citoyens/usagers avec le Portail citoyen. Il s'agit d'un nouveau module interactif sur le site de la Ville qui permet :

- de faciliter les démarches administratives par le développement des services en ligne en vue notamment d'éviter des déplacements inutiles, de limiter l'attente aux guichets, et d'avoir un service ouvert 24h/24h ;
- de simplifier la vie des citoyens en offrant un suivi de l'avancée de leurs démarches ;
- d'ouvrir des espaces d'échanges numériques avec le citoyen ;
- de déployer un outil centralisé de gestion des démarches en ligne ;
- d'accompagner la mise en œuvre du décret du 4 novembre 2016 relatif à l'application du droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique concernant les démarches effectuées auprès des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le déploiement du projet, qui n'est pas terminé, s'est fait en plusieurs étapes :

- **Octobre 2016** : sept services en ligne ont été déployés concernant les formalités citoyennes (élections, Etat-civil, recensement national).
- **Décembre 2016** : un nouvel espace de concertation en ligne avec les citoyens est proposé. Il a été lancé avec l'expérimentation du nouveau plan de circulation de la Colline St-André.
- **Mars 2017** : un outil en ligne a été mis en place pour signaler les anomalies sur voirie. 803 signalements, soit 26%, ont été faits via cet outil. Mise en ligne des prises de rendez-vous passeports et carte nationale d'identité.
- **Avril 2017** : mise en ligne des prises de rendez-vous pour les inscriptions scolaires.

Retrouvez le Portail citoyen sur le site de la Ville : www.vivre-a-niort.com



Open Data : la Ville met en partage ses données

L'ouverture des données (ou OPENDATA en anglais) est un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données accessibles, et exploitables, librement. La Ville de Niort va être amenée à mettre gratuitement à disposition certaines données publiques, sous format numérique, conformément à la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Ce projet répond aussi au code des relations entre le public et l'administration qui spécifie que les collectivités de plus de 3 500 habitants et de plus de 50 agents sont concernées par l'ouverture des données. Présentées de manière brute et non structurée, elles pourront être reproduites, copiées, adaptées, exploitées à titre commercial ou non, combinées avec d'autres informations, dans le cadre d'Étalab, une licence ouverte de réutilisation d'informations publiques, créée sous l'autorité du Premier ministre. Le partage sera possible en se connectant sur un espace dédié qui sera ouvert sur le site internet de la Ville. Les premières données rendues accessibles pourraient concerner les horaires d'ouverture des équipements municipaux, la liste des rues, le budget de la Ville, les délibérations du Conseil municipal ou encore le montant des subventions aux associations.

Niort aménage la ville durablement

LES VICTOIRES DU PAYSAGE



Le 8 décembre 2016, la Ville de Niort s'est vu décerner la médaille de bronze des Victoires du paysage dans la catégorie Collectivités « Aménagement de quartier ». Ce concours national récompense les collectivités, les entreprises et les particuliers pour leur aménagement paysager qui a fait l'objet d'un travail collectif où paysagiste concepteur, entrepreneur du paysage et pépiniéristes sont acteurs du projet. Ce concours est une initiative de VAL'HOR, l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Les Victoires du Paysage ont récompensé le travail d'embellissement paysager réalisé sur le Clou-Bouchet (et particulièrement le jardin partagé de la place Auzanneau), avec Phytolab - Paysagiste concepteur, Id Verde Atlantique Sud - Entrepreneur du paysage et les Pépinières Chauviré- Pépiniéristes.



UN OUTIL DE VALORISATION DES INFRASTRUCTURES VERTES APPLIQUÉ AUX JARDINS DE LA BRECHE



La Ville de Niort avait également remporté les Victoires du Paysage fin 2014 dans la catégorie Collectivités « Espace public urbain » pour l'aménagement des Jardins de la Brèche. C'est une récompense pour le paysage urbain qui a été objectivée grâce à l'outil Toolkit de valorisation des infrastructures vertes. Testé par Val'Hor, l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, qui est également organisatrice des Victoires du Paysage, ce nouvel outil permet d'évaluer et de mesurer les impacts directs de cette réalisation. Conçu en Angleterre, il a été testé pour la première fois en France, à Niort. Cet aménagement a été choisi pour son exemplarité qui illustre l'importance de créer des espaces verts en ville.



Toolkit est une démarche à la fois technique, sociale et économique qui s'appuie sur plusieurs critères : pointer les bénéfices économiques, valoriser les bénéfices du végétal et les économies de ressources, souligner les bénéfices sociétaux et quantifier la valeur des impacts sur la biodiversité.

L'étude a révélé les effets positifs de cet aménagement pour la ville :

- une meilleure résistance aux dérives climatiques ;
- un atout santé propice, aussi, à la vitalité économique des entreprises ;
- de nouveaux équilibres entre espaces et ressources ;
- une amplification induite de la biodiversité ;
- le retour à la nature pour une meilleure détente ;
- des liens sociaux accrus en raison d'un environnement favorable ;
- un ferment d'activités économiques.

Les jardins de la Brèche ont été conçus pour résister aux dérives climatiques, les 793 arbres et arbustes plantés permettent d'intercepter 100 000 litres d'eau par an, de piéger plus d'une 1,5 tonne de CO₂ et de supprimer un îlot de chaleur majeur en cœur de ville qui affiche désormais en période de canicule jusqu'à 6,5° C de moins. La suppression des voies et la création du pôle transports ont considérablement réduit la circulation autour de la place et la pollution qui va avec, nuisances sonores et émissions de particules. Les habitants se sont réappropriés la place transformée en espace de détente pour tous et d'accueil pour une trentaine d'événements sportifs et culturels par an. Enfin, cette réalisation est un activateur de croissance économique avec 30% du chiffre d'affaires pour la restauration et de valorisation du foncier jusqu'à 6M€ de plus-value immobilière.



© Florence Soulier, Studio Milou

DES ESPACES EPHEMERES A PORT BOINOT

Des espaces éphémères ont été créés pour permettre aux Niortais de profiter des lieux avant que ne démarre, en 2018, le chantier de reconversion de la friche industrielle. Une promenade piétonne traversante a été aménagée entre l'escalier métallique qui donne sur les Ponts-Main et la cale du port. Une allée en calcaire rejoint les abords du bief du Moulin Neuf. Des bancs ont été installés et des végétaux ont été plantés.

Sur le site, plusieurs activités et animations ont été proposées par la Ville et ses partenaires entre mars et octobre :

- Une exposition de la photographe Maud Fivre sur le thème de la transformation du site sur une galerie extérieure mobile avec possibilité de visite commentée à pied ou en vélo ;
- Une « vélo-école » pour apprendre ou réapprendre à pédaler en milieu urbain, des ateliers de réparation, de gravage de cycles... d'avril à fin octobre dans une partie de l'ancien séchoir, ainsi que des circuits de ballade de découverte du Marais à partir du site ont été proposés par l'Association VillOvéLO ;
- Trois randonnées nocturnes en canoé kayak ont été organisées au mois de juin au départ de Port Boinot par l'Office de tourisme ;
- Le transport en calèche de mi-juillet à mi-août (ballades gratuites et visites guidées) ont permis au public de découvrir la ville à partir du site : Port Boinot ■ les Halles ■ l'Hôtel de Ville ■ les Jardins de la Brèche ■ Rue Victor Hugo ■ le Jardin des plantes ■ retour Boinot, en partenariat avec l'Office de tourisme.



© VilloVélo

L'AVANCEE DU CHEMIN DES BROUETTES

Le chantier participatif du chemin des Brouettes, situé à Souché, sur le tracé du Chemin du millénaire, a débuté en été 2016, à l'initiative du Conseil de quartier. Ce chemin est en effet bordé par des murets qui avaient besoin d'être reconstruits. Portée par le Centre socio-culturel, et avec l'appui de la Ville de Niort, cette initiative originale, la première du genre à Niort a permis de remonter une soixantaine de mètres entre 2016 et 2017. Encadrés et formés par un professionnel spécialisé dans la construction en pierres sèches, les bénévoles ont bénéficié d'un véritable apprentissage qui pourra leur permettre de refaire et transmettre à leur tour.

Réhabilitation d'un patrimoine commun, citoyenneté, échange, partage, transmission des savoir-faire et des faire-savoir...un bel exemple d'aménagement durable.



© Bruno Derbord

Niort agit pour une éducation durable et pour la famille



ECO-ECOLE : UNE NOUVELLE LABELLISATION

4

ÉDUCATION
DE QUALITÉ

Programme international d'Éducation au Développement Durable développé en France depuis 2005 par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE), Eco-Ecole est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'éducation au développement durable dans les enseignements.

Après Jules Ferry en 2012 et Pierre de Coubertin en 2014, c'est l'école Louis Aragon qui a été labellisée Eco-Ecole. Elle fait donc aujourd'hui partie des 638 écoles labellisées en France.

Le 6 juillet, les éco-délégués ont été réunis pour célébrer l'obtention du label éco-école 2017. Ils ont reçu des mains du Directeur le label ainsi que son drapeau.

Depuis le mois d'octobre 2016, date de leur élection, les éco-délégués ont mené de nombreuses actions au sein de l'école. Sur la pause méridienne et à raison d'une heure par séance, ils ont préparé, réfléchi, échangé sur les moyens de sensibilisation au développement durable. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- la réalisation d'une campagne d'affichage à destination des acteurs de l'école sur l'importance du tri ;
- les différentes pesées pour s'assurer que les formations/informations transmises aux élèves par les Ambassadrices du tri de la Communauté d'Agglomération du Niortais et les éco-animateurs de la ville de Niort portaient bien leurs fruits ;
- la préparation des interventions en classe sur le composteur et ses effets sur la vie quotidienne, pour faire mieux comprendre l'enjeu de cet outil ;
- la collecte des déchets dans la cour lors des opérations « cour propre » pour sensibiliser les élèves à l'importance de stocker les déchets dans des lieux dédiés.



10 000 COINS NATURE

4

ÉDUCATION
DE QUALITÉ

11

VILLES ET
COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un levier majeur pour faire évoluer les comportements et relever les défis de la lutte contre le changement climatique et de la transition énergétique. Dans cette optique, le Ministère de la transition écologique et solidaire a lancé un appel à projet pour les écoles et collèges situés dans un Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte concernant la mise en place et la gestion d'un « coin nature ».

L'opération « 10 000 coins nature dans les écoles et les collèges » vise à permettre la conception, la mise en place et la gestion d'un « coin nature », qui offre de multiples supports pédagogiques pour apprendre le respect de la biodiversité et du vivant sous ses différentes formes.

A Niort, dans le cadre des animations périscolaires, c'est une subvention de 3 500 € qui a été attribuée pour soutenir sept projets « Potagers et jardins pédagogiques dans les écoles » à Jean Jaurès, Edmond Proust, Louis Aragon, La Mirandelle, Jacques Prévert, Agrippa d'Aubigné et Jules Ferry.



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

Zoom sur le projet « Aragon Fleurie »

Le projet mené par l'école Louis Aragon combinait la connaissance de la nature et la sensibilisation au recyclage. Il a consisté en la réalisation de pots pour planter des fleurs réalisés à partir de pneus. Les élèves ont ainsi nettoyé et personnalisé les pneus à l'effigie des « Minions ». Ils ont ensuite installé des bâches avant de remplir les supports de terre et d'effectuer les plantations. Les réalisations ont été installées dans la cour de l'école.

4 EDUCATION
DE QUALITE

UNE FRESQUE BIODIVERSITE A FERRY

Une plasticienne est intervenue sur plusieurs séances pour travailler avec les enfants à la réalisation d'une maquette de fresque, qui a ensuite été reproduite sur les murs de la cour de l'école. La ville de Niort a pris en charge la remise en état des supports ainsi que la préparation et l'installation des plexiglas. Finalisé en mai, ce projet a été porté par les parents d'élèves et financé dans le cadre du Contrat de Ville.



LES ACTIONS PASSERELLE

4 EDUCATION
DE QUALITE

Le passage des enfants de grande section maternelle à l'élémentaire est préparé en leur proposant des activités périscolaires communes avec les enfants de CP dans l'école élémentaire du même groupe scolaire. Il est également facilité par l'accueil en élémentaire le mercredi midi des enfants de maternelle qui sont inscrits aux activités extrascolaires proposées par la Ville de Niort.

10 MÉRIALES
REQUIÈRES

Dans les écoles Jacques Prévert et Ferdinand Buisson, un tutorat des CP a été mis en place pour accueillir les grandes sections maternelles à l'école élémentaire en garderie, au restaurant et en ateliers périscolaires lors de la semaine de la maternelle. Entre les élèves de CM2 de l'école George Sand et les 6^e du collège Philippe de Commines, c'est un atelier sportif du midi dans le gymnase de proximité, encadré par un animateur de la Ville et un professeur d'éducation physique et sportive, qui a été proposé.



Un atelier autour de l'habitat et de la préservation des ressources

Un atelier périscolaire commun grande section maternelle et CP a été mis en place sur le thème de l'habitat et de la préservation des ressources naturelles. Ce projet, intitulé « Un toit pour Souricette » a été proposé à une quinzaine d'enfants dans le cadre de l'animation périscolaire. Par des moyens ludiques, les plus petits ont été initiés à l'architecture par le biais de l'habitat avant de devenir de petits constructeurs. Y ont également été abordées les notions de foyer, de protection, mais aussi de diversité des cultures. C'est Souricette, la mascotte qui a accompagné les enfants tout au long de l'atelier découpé en plusieurs séances. La formation du personnel d'animation a été assurée par des professionnels de l'architecture du CAUE79 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Deux-Sèvres).

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Une démarche de participation citoyenne active

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une assemblée constituée de 48 élèves de CM1 élus de toutes les écoles niortaises (publiques et privées), pour 2 ans. Le travail de ces jeunes conseillers s'organise autour de quatre commissions thématiques qui ont été créées pour le mandat 2016-2018 (solidarité, environnement, aménagement urbain et parcours citoyen).

C'est en présence de Monsieur le Maire que le CME a présenté son bilan de mi-mandat lors de son assemblée plénière du 7 octobre, une étape importante de leur mission. Lors de cette assemblée, les jeunes conseillers ont présenté les actions qu'ils ont menées : le parcours citoyen, les temps forts qu'ils ont vécus, leur participation aux différentes commémorations...

Le CME a notamment participé activement aux Rencontres accès-libre à l'occasion d'un travail commun entre des enfants de l'Institut médico éducatif de Niort, des élèves du primaire, des collégiens et lycéens d'Unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) afin de faire évoluer le regard porté sur le handicap. Ce travail a permis la réalisation puis l'exposition de plusieurs planches de BD à l'Hôtel de Ville. Des actions en lien avec la solidarité ont été aussi menées auprès d'associations comme le Secours populaire, la Croix-Rouge, le Secours catholique, les Restos du cœur et l'Escalca. Le CME a été aussi très présent lors des commémorations (29 avril, 11 novembre, 8 mai...) en participant à des lectures ou des dépôts de gerbes en entretenant le devoir de mémoire. Toutes ces actions ont favorisé chez les jeunes élu(e)s l'apprentissage de notions importantes comme la citoyenneté ou la solidarité.



© Christophe Bernard

Niort favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap

LA VILLE DE NIORT, PARTENAIRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES A TOUS

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Des premières

Le 6 mars, dans le cadre de la manifestation « Santé mentale au travail », « l'arbre aux idées reçues » a été inauguré à l'Hôtel de Ville. Cette réalisation est destinée à faire tomber les préjugés et a constitué un véritable fil rouge des deux semaines d'animation et d'information sur la santé mentale, organisées par l'ensemble des partenaires qui travaillent sur ces problématiques.

Pour « La France en bleu », journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le 2 avril, la façade de l'Hôtel de Ville était illuminée. Dans les salles du rez-de chaussée, le public a pu profiter des expositions, témoignages, rencontres avec des aidants et des familles de l'association Autisme en Deux-Sèvres. Julien Auclair, jeune autiste, primé au festival d'Angoulême et Alain Pecquerie, autiste Asperger, créateur des Cafés Autisme et auteur d' « Incarcération d'un esprit libre » ont dédié leurs ouvrages.



© Mission Accessibilité/inclusion

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Deuxième édition des Rencontres Accès Libre

« Citoyenneté et handicap », était le thème retenu pour cette édition du 13 au 20 mai, co-organisée par la Ville de Niort et le Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers avec le soutien et la participation d'institutions publiques et privées. Une semaine d'échanges et de manifestations pour mixer les publics, pour « Faire ensemble et mieux vivre ensemble ».

Sport, théâtre, cinéma, ateliers, expositions, concerts, tables rondes, journées professionnelles... tout un programme mis en place et réalisé avec des animateurs et des participants valides ou en situation de handicap et accessibles à tous.



Avec Matthieu Roda, dessinateur niortais, un travail participatif a été mené avec les conseillers municipaux enfants et les enfants de l'école élémentaire Pierre de Coubertin, de l'IME et du SESSAD de Niort pour la réalisation de planches de BD. Les élèves des classes ULIS du collège François Rabelais et du Lycée Gaston Barré, ont également été associés au projet. Du 17 au 20 mai, les BD ont été exposées à l'Hôtel de Ville.

LA VILLE DE NIORT, DÉTERMINÉE À RESPECTER SON AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMME (AD'AP)

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS RÉUNIES



Les études et travaux programmés pour 2016 sont réalisés. La programmation 2017 est en cours d'achèvement. A la fin de l'année, 44% des groupes scolaires pourront être déclarés accessibles, ainsi que 25 % des équipements sportifs.

Afin d'assurer une cohérence dans la chaîne de déplacement, la Ville de Niort a fait le choix de mener en parallèle de l'Ad'AP un programme de travaux affecté à la voirie et aux espaces publics. Cette programmation doit assurer une continuité d'accessibilité de l'entrée jusqu'à la place de stationnement et/ou l'arrêt de bus les plus proches. Les représentants des associations de personnes en situation de handicap, membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité sont associées. Des visites de sites sont régulièrement organisées (patinoire, Brèche, Carrefour Avenue de la Rochelle...).



LA VILLE DE NIORT DIFFUSE DES INFORMATIONS FACILITANT LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



La cartographie des Etablissements recevant du public (ERP) accessibles

La liste alphabétique des ERP inscrits dans une démarche d'accessibilité à Niort est consultable sur le site du Vivre à Niort : www.vivre-a-niort.com (onglet Services publics / Handicap).

Les collectivités de la CAN travaillent ensemble pour définir et créer un outil internet simple, accessible et évolutif pour tous. La cartographie utilisera le Système d'information géographique (SIG), outil intuitif et clair, des jeux de couleurs adaptés, la possibilité de zoomer, des outils facilement accessibles, une recherche par activité, la possibilité de centrer la vue par défaut sur un territoire. La cartographie concernera dans un premier temps les ERP « déclarés accessibles » ; c'est-à-dire ceux ayant déposé une attestation d'accessibilité sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé. Elle sera disponible sur le site Vivre à Niort, onglet services publics/ handicap, dans le courant du troisième trimestre 2017.

DES REUNIONS PLUS ACCESSIBLES



Dans le cadre de sa mission d'adaptation aux différents handicaps des réunions publiques organisées par la Ville de Niort, **un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs** nécessaires aux préparations, présentations, et comptes rendus de réunions a été réalisé. Les préconisations sont actuellement testées en interne et par les associations représentant les personnes en situation de handicap. Le guide sera accessible prochainement sur le site Vivre à Niort, onglet services publics/handicap.

Depuis le mois de juin, la salle du Conseil municipal est équipée d'une **boucle à induction magnétique**. Les réunions du Conseil municipal sont donc accessibles pour les malentendants et les sourds avec des implants cochléaires.

UNE OPERATION DE SIMULATION DE VOTE POUR TOUS



Afin de lever les appréhensions des personnes en situation de handicap face au vote et suite aux propositions de certaines associations membres de la Commission communale pour l'accessibilité, la Ville de Niort a proposé une opération intitulée « Aux urnes, citoyens ! ». Il s'agissait de la tenue d'un bureau de vote factice, le jeudi 16 mars, à l'Hôtel de Ville. Des affiches et des recommandations ont été diffusées dans les structures concernées. Les participants ont trouvé l'action très intéressante, et souhaitent que l'opération soit renouvelée lors des prochaines échéances électorales.



© Mission Accessibilité/inclusion

UNE NOUVEAUTE A NIORT : L'OUVERTURE D'UNE CLASSE SPECIALISEE POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE AYANT DES TROUBLES AUTISTIQUES



Depuis la rentrée scolaire, sept enfants de 3 à 5 ans atteints de troubles autistiques sont accueillis dans une nouvelle Unité d'Enseignement Maternel (UEM), à l'école Jean-Jaurès. Grâce à un encadrement fort, l'UEM doit permettre aux jeunes autistes d'intégrer des classes ordinaires au bout de trois ans maximum.

L'école Jean-Jaurès a été choisie pour son accessibilité et son agencement qui permettent l'ouverture d'une salle de classe accolée à la pièce de soins, avec un espace de stimulation hypo-sensorielle.

Les jeunes écoliers profitent de la cour de récréation et du restaurant scolaire, avec la possibilité de se replier sur des lieux plus sécurisants afin d'évoluer à leur rythme. Cette création résulte d'un partenariat étroit entre l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé, la Ville de Niort, l'ADAPEI et le GPA 79-16.

ACCÈS AUX PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS POUR TOUS



Une démarche innovante à la patinoire

Le mercredi matin la patinoire est ouverte aux personnes malvoyantes et aveugles et aux résidents du foyer de vie Mélioris les Genets.



Un groupe Accessibilité aux musées

La Ville de Niort participe au groupe Accessibilité des musées Bernard D'Agesci et du Donjon. Dans ce groupe, les représentants des associations de personnes en situation de handicap côtoient les représentants d'associations humanitaires, de solidarité et d'insertion. Un travail a été mené avec les publics de l'Association tutélaire d'insertion (ATI) et de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) sur le thème du Grand siècle (le XVII^e siècle), qui ont pu ainsi se familiariser avec les musées et leur contenu et participer à une œuvre collective. Ce groupe de travail œuvre pour l'obtention du Label tourisme handicap pour les musées et a participé à l'introduction des tablettes tactiles dans les deux sites.



Sensibiliser le public en situation de handicap physique ou psychique et tout particulièrement le jeune public, au patrimoine

Un café mémoire pour se souvenir

Un « Café Mémoire » a été animé par la Mission de valorisation du patrimoine historique de la Ville de Niort le 10 janvier 2017 avec la participation de l'Association France Alzheimer 79, de la Mission handicap de la Ville et d'un art-thérapeute. Le jeu du « soldat sans mémoire » réalisé par la Ville, dans le cadre de la Commémoration de la Grande Guerre, a été proposé aux participants atteints de la maladie d'Alzheimer.

Le jeu s'inspire d'un fait réel qui s'est déroulé à l'Hôtel de ville de Niort, transformé en hôpital de l'arrière. Il consiste à aider un soldat qui a été blessé au front, à retrouver la mémoire.



Des ateliers d'art-thérapie pour les classes ULIS

Des ateliers art-thérapie ont été proposés aux classes primaires qui entrent dans le dispositif ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). Une enquête a été menée autour de la vie du « soldat sans mémoire ». Cinq jeux ont permis de récolter des indices et de reconstituer son histoire. Les ateliers ont été structurés en trois temps : « un temps pour voir et comprendre », « un temps pour jouer », « un temps pour s'approprier, investir, restituer ». La restitution a consisté en une activité d'expression artistique. A travers la production de groupe (fresque), chaque enfant a été amené à exprimer ce qu'il a retenu de l'histoire du soldat sans mémoire et de la Grande Guerre.



Niort oeuvre pour la santé de tous



UN LABEL NATIONAL « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE »



En janvier, la Ville a récolté 3 lauriers à la première édition du Label national «Ville active et sportive». Ce prix, décerné par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a récompensé la Ville pour sa politique sportive.

Pour l'obtention de ce nouveau label, la Ville de Niort, en partenariat avec la Fédération des industriels et fabricants d'articles de sport (FIFAS) et l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES), a présenté dans le détail sa politique sportive.

De nombreux critères ont guidé le jury pour la labellisation des communes participantes : la qualité des équipements, les initiatives pour développer les pratiques sportives dans les quartiers, auprès des jeunes, des seniors ou des femmes, le soutien au sport de haut niveau ou encore les critères d'attribution des subventions aux clubs sont autant de points qui ont pesé dans le résultat. Plusieurs fois déjà récompensée dans ce domaine, Niort « la Ville de tous les sports et du sport pour tous » trouve naturellement sa place dans le palmarès des plus sportives. En 2014, la Fédération française handisport récompensait ses efforts et son implication pour faciliter l'accès au sport des personnes en situation de handicap. La Ville recevait, également cette même année, le prix Sport et Handicap du concours Handicaps et réussite 2014 organisé par la Région Poitou-Charentes.

En 2017, la Ville a accueilli plusieurs évènements sportifs nationaux.



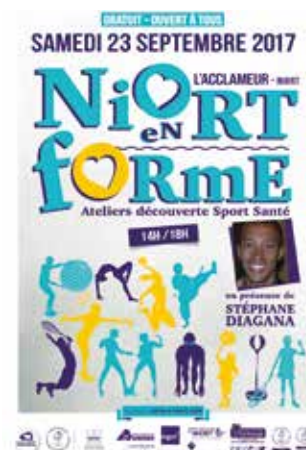
NIORT EN FORME



La journée « Niort en forme », organisée par la Ville de Niort, avec de nombreux partenaires locaux, s'est déroulée en septembre à l'Acclameur. Une journée dédiée à la réflexion des bienfaits de l'activité physique sur la santé et au bien-être. Une thématique en cohérence avec l'un des axes de la politique de la municipalité qui vise à développer le sport santé et le sport senior. Stéphane Diagana, champion d'Europe et du monde d'athlétisme, était le parrain de cette deuxième édition. Il a inauguré l'évènement en présence de Jérôme Baloge, Maire de Niort et Président de l'Agglomération du Niortais.

Au programme :

- une matinée réservée aux professionnels sur le thème de la lutte contre la sédentarité chez les jeunes et les seniors ;
- une après-midi d'informations et de pratiques avec des initiations alliant sport et bien-être, en partenariat avec l'Office du sport niortais et les clubs sportifs niortais, mais aussi pour informer sur la nutrition dans le sport.



Une conférence sur la pratique de l'activité physique en entreprise a été animée par Stéphane Diagana et le Professeur Paul Menu avec plusieurs intervenants pour présenter l'opération « 10 000 pas », le Défi Sport Entreprise. La rénovation du parcours santé en lien avec rénovation du jardin des plantes, les activités physiques en famille pourraient être des pistes d'actions concrètes à organiser à l'avenir suite à cette édition. Cette journée a été labellisée par le Comité national olympique sportif français.





Zoom sur l'opération partenariale « 10 000 pas »

10 000 pas par jour, cela représente environ une demi-heure de marche quotidienne et c'est ce que préconisent les autorités de santé pour rester en forme. Pour inciter à la pratique de l'activité physique, Territoria Mutuelle va distribuer des podomètres aux employeurs publics du bassin niortais.



Il sera distribué, dans plusieurs services, aux agents volontaires, des podomètres connectés destinés à mesurer leur nombre de pas au quotidien. Les mesures / informations (anonymisées et non géolocalisées) seront collectées et analysées.



Cette opération partenariale associe :

- la Ville de Niort, le Centre Communal d'Action Social, la Communauté d'Agglomération du Niortais, ainsi que le syndicat des eaux du Vivier, qui participent à la mise en œuvre de l'objectif de l'OMS « 10.000 pas par jour, pour rester en forme » en étant employeurs pilotes ;
- un sponsor, l'espace culturel Leclerc, qui offre les podomètres connectés ;
- l'IRIAF (Institut des risques industriels, assurantiels et financiers) qui apporte un appui technique statistique et en économie de la santé ;
- l'UNASAT, association sportive d'agents territoriaux, relais auprès des agents,
- le lycée Thomas-Jean Main qui apporte son expérience suite au projet déjà réalisé avec les élèves, professeurs et agents du lycée.

Ce projet a pour objectif d'accroître l'activité physique et d'améliorer la santé des agents territoriaux. Il permet aussi de contribuer au lien social dans le cadre de la pratique collective d'une activité physique.

LA COURSE SUR ROUTE POUR TOUS



Dans cadre du développement de la pratique de la course sur route, de nombreuses courses sont organisées sur le territoire de Niort : le trail urbain, ekiden, les foulées du Lions, le Semi-marathon de la Coulée Verte, la course des ronds point de Carrefour, les foulées de Cholette, les foulées de l'IUT...



Et une course spécialement féminine

Pour la quatrième édition des « Filles de Niort » en mai, l'esprit de solidarité était au rendez-vous pour cette journée ouverte à toutes les femmes de plus de 14 ans puisque l'intégralité des bénéfices a été reversée au service d'oncologie de l'hôpital de Niort pour la recherche contre le cancer du sein.



M'T DENTS, POUR LA PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE



Le dispositif de prévention bucco-dentaire, intitulé « M'T Dents » pour le grand public, a été redéfini conjointement par l'Assurance Maladie et les syndicats signataires de la convention dentaire : Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD), Union des jeunes chirurgiens-dentistes - Union dentaire (UJCD-UD). M'T Dents vise particulièrement les enfants de six ans, âge d'entrée dans le dispositif. Deux raisons à cette priorité : 30 % des enfants de 6 ans présentent au moins une dent cariée ; 80 % des enfants de cet âge ne consultent pas de chirurgien-dentiste. L'école est un point d'entrée incontournable. Aussi, dans le cadre des animations périscolaires des cinq écoles se trouvant dans le périmètre du Contrat de Ville, a été développé un projet avec des examens bucco dentaires pratiqués par des dentistes directement en classe et des actions de sensibilisation en périscolaire. Il s'agit notamment du brossage de dents des CP tutoré par des CM2 après le déjeuner. Cette année, afin d'accompagner ce dispositif, des meubles ont été réalisés par les animateurs de la Ville avec les enfants pour entreposer les brosses à dents.



Niort protège la population et prévient les risques

PREPARATION A LA GESTION DE CRISE



Des formations pour se préparer aux risques

En septembre, parmi les 65 agents volontaires, 25 ont participé à la première formation dédiée à l'hébergement d'urgence. La formation était co-animée par la Protection civile des Deux-Sèvres et la Direction de la prévention et des risques majeurs et sanitaires de la Ville de Niort. L'objectif affiché était de se mettre en condition pour accueillir 100 sinistrés au complexe sportif de Barbusse : manière d'accueillir des sinistrés, modalités organisationnelles d'installation d'un centre d'hébergement avec les différents zonages (parking, secrétariat/accueil, restauration, couchage, divertissement et coin bébé), entraînement au montage de matériels (lits de camp, tente pliante)... La finalité : s'entraîner à déployer le centre d'accueil et de regroupement selon le plan d'aménagement préalablement défini pour être opérationnel en cas de gestion de crise.



© Peter Mauduit

Et des exercices de sécurité civile grandeur nature

A la suite des événements tragiques du 13 novembre 2015 à Paris, le ministère de l'Éducation nationale demande à tous les établissements scolaires de réaliser un exercice d'évacuation classique et un exercice de confinement. En novembre 2016, un exercice Vigipirate (alerte attentat) s'est déroulé au Collège François Rabelais auquel la mairie de Niort a été associée. Pour rappel, le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe tous les acteurs nationaux - l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens - à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

Le vendredi 17 novembre 2017, lors d'un match de football fictif, un exercice d'urgence a permis de tester l'efficacité et la réactivité du dispositif NOVI (nombreuses victimes) au Stade René Gaillard. Là encore la Ville de Niort est associée. 600 figurants ont été mobilisés pour « jouer le jeu » auprès des forces de l'ordre (Police nationale et Police municipale) et des secours (Pompiers, Protection civile, SAMU). Un fait important simulé a entraîné une évacuation de la tribune et a fait naître un mouvement de foule.

RENFORCEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA PREVENTION DES POPULATIONS FACE AUX RISQUES

La montée en charge de la téléalerte

Concernant les moyens opérationnels pour la gestion de crise, la Ville de Niort s'est dotée depuis 2015 d'un automate d'appel pour envoyer rapidement et en grand nombre des messages d'alerte, en cas de situations d'urgence liées aux risques majeurs : inondations, tempêtes, accidents industriels, rupture de barrage...

La base de données du dispositif est composée des numéros de téléphone de la population niortaise (déclaration CNIL). Elle résulte également d'une campagne de sensibilisation incitant les Niortais à s'inscrire au dispositif gratuit de téléalerte. Cette base se développe régulièrement et compte aujourd'hui 22 000 numéros de téléphone, dont 2 800 numéros de portable transmis par la population.

En 2017, ce sont 6 campagnes d'alerte (vents violents, verglas, orages, canicule) qui ont été relayées via le dispositif de téléalerte (11 depuis 2016).

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville : www.vivre-à-niort.com (onglet Cadre de vie / Risques majeurs / Inscription au dispositif de téléalerte)

Information sur le risque inondation

En octobre, à la salle du Port, une réunion d'information sur le risque inondation a été proposée aux riverains de la Sèvre. Sur les 2000 invitations, plus d'une centaine de Niortais étaient présents.

A Niort, le risque d'inondation concerne 1 800 foyers c'est-à-dire environ 3 500 personnes, une vingtaine d'équipements publics, quatre établissements d'enseignement (2 000 élèves, dont les 1 200 étudiants du PUN), une soixantaine d'entreprises représentant 250 salariés.



© Emmanuel Touron

Des représentants de la Ville de Niort, accompagnés du Pôle d'expertise du risque Calyxis ont présenté :

- le plan des zones inondables,
- les mesures de surveillance et de gestion du niveau des eaux,
- le plan de prévention du risque,
- les points de regroupement, au cas où la population serait invitée à quitter les maisons (école de la Mirandelle, salle des fêtes de Sainte-Pezenne, école Jean-Macé, CSC de Souché...) et les sites d'accueil (gymnase de la Venise-Verte, complexe sportif Henri-Barbusse et l'espace sport de L'Acclameur).

Ont également été rappelés les dispositifs d'information (site www.vigicrues.gouv.fr) et d'alerte de la population (téléalerte). Un guide des bons réflexes édité par la Ville a été distribué.

L'affichage des risques

Niort est potentiellement exposée à des risques naturels (aléas climatiques, inondations) et technologiques (accidents industriels, transport de matières dangereuses, rupture de barrage). C'est le Code de l'Environnement qui indique les dispositions que le Maire peut prendre pour porter à la connaissance du public les consignes de sécurité face aux risques majeurs présents sur la commune.

A partir du 10 octobre, des affichettes présentant les consignes de sécurité ont été distribuées par la Direction de prévention des risques majeurs et sanitaires pour être installées :

- dans les établissements recevant du public, lorsque l'effectif du public est supérieur à 50 personnes,
- les immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle, commerciale, agricole ou de service, lorsque le nombre d'occupants est supérieur à 50 personnes,
- les locaux à usage d'habitation regroupant plus de 15 logements,
- les terrains de stationnement de caravanes ayant une capacité d'accueil supérieure à 50 personnes ou 15 camping-cars.

Ce sont les gestionnaires ou propriétaires des établissements relevant de cette liste qui sont responsables de cet affichage.

En tout, près de 500 équipements publics et privés (commerces, entreprises, ...) sont concernés. Les bâtiments communaux, comme les écoles, les crèches, les équipements sportifs et culturels... affichent également les consignes à respecter.



Les objectifs de développement durables (ODD)



Les 17 objectifs de développement durable, qui constituent l'Agenda 2030 adopté par l'ONU en septembre 2015, représentent un nouveau programme de développement durable et un langage commun.

Ils se déclinent en 169 cibles ou sous-objectifs et 244 indicateurs de suivi.

Le site de l'ONU précise chacun des objectifs et renvoie aux différentes cibles : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Pour une première lecture, voici le pictogramme et la dénomination de chacun des 17 objectifs de développement durable :



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Etablir des modes de consommation et de production durables



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

VOS INTERLOCUTEURS

Michel PAILLEY Adjoint en charge de l'Agenda 21

Bruno PAULMIER Directeur Général des Services

Sophie BROC Chargée de mission Démarche Développement Durable

05 49 78 76 68 - Agenda21@mairie-niort.fr

Ce document a été réalisé à partir des contributions des services de la Ville de Niort.
**La rédaction et la coordination ont été assurées par la Mission démarche développement durable
avec la contribution du Service de communication communautaire pour la mise en forme.**